

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE PPCMOI 2025-0068

Aux personnes intéressées par un projet de résolution portant le n°26-01R-049 pour une demande de PPCMOI visant le lot 6 479 524 du Cadastre du Québec, situé sur la rue Victoria.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 20 janvier 2026, le projet de résolution n°26-01R-049 visant une demande de PPCMOI qui autorisait la construction d'un troisième bâtiment principal commercial isolé de 20,34 mètres par 24,23 mètres comportant un usage de traitement des consignes et autres matières résiduelles sur le lot 6 479 524.

La réalisation de ce projet de PPCMOI aurait pour effet d'autoriser les éléments dérogatoires suivants :

- La construction d'un 3e bâtiment principal sur le même terrain ;
- L'usage de traitement des consignes et autres matières résiduelles qui n'apparaît pas pour le moment au règlement de zonage.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu **le 9 février 2026 à 19 heures** à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de modification de PPCMOI déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de résolution peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville, 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30, ou sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Julienne, ce 22 janvier 2026.

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière